



Caudan, le 25 mars 2021

Visite de la station GNV de Caudan

La station de gaz naturel pour véhicules (GNV) de Caudan a été présentée à la presse le jeudi 25 mars par M. Brohan, Président de Morbihan Énergies, en présence de M. Falquerho, Conseiller départemental représentant le Président, de M. Loher, Président de Lorient Agglomération, de M. Vely, Maire de Caudan et de Mme Christelle Rougebief, Directrice clients territoires GRDF Centre Ouest.

En fonctionnement depuis le 15 janvier, cet équipement est implanté au giratoire du Moustoir, en bordure de la zone d'activités de Lann Sevelin, sur la commune de Caudan. Quatre pistes permettent d'approvisionner en carburant alternatif au gazole et à l'essence pour tous types de véhicules, particulièrement les poids lourds avec une capacité de six à l'heure.

1,5 million d'€. Elle a été créée par 56 Énergies en partenariat avec Lorient Agglomération. C'est la troisième station de ce type que la société d'économie mixte de Morbihan Énergies met en service dans le département, après celles de Vannes, en février 2018 et de Saint-Gerand, en septembre 2020. L'investissement s'élève à 1,5 million d'euros.

Du gaz bio. Le GNV - ou gaz naturel véhicule - est du gaz méthane adapté à la mobilité. Il a pour provenance les réseaux de transport et de distribution, gérés respectivement par GRTgaz et GrDF. Il peut être, aussi, fabriqué localement à partir de la méthanisation de déchets organiques agricoles et industriels ou provenant de la dégradation des déchets ménagers, comme c'est le cas du centre de kermat. Il s'agit alors de bio-GNV. La station de Caudan délivre du GNV, du bio-GNV et du GNV-mixte. La totalité du gaz (classique et bio) est fournie par la société Rédéo de Pontivy.

Moins de CO2 et de particules. L'utilisation du GNV est bien maîtrisée et appropriée aux mécaniques lourdes. En capacité de trajet, un plein équivaut à un parcours de 500 kilomètres pour un camion, une tournée complète de ramassage pour une benne à ordures ménagères, un cycle journalier pour un bus ou un car. Comparé au diesel, c'est moins d'autonomie, mais moins de pollution. Les émissions sont réduites de 95 % pour les particules fines, de 70 % pour le dioxyde d'azote, de 50 % pour le bruit, de 95 % pour le CO2 avec du bio GNV et de 20 à 25 % avec du GNV réseau.

Et moins cher. Plus écologique, le GNV est aussi plus économique. Son prix est de 25 à 30 % inférieur au prix du gazole. Les tarifs à Caudan sont de 0,992 euros pour le GNV, 1,15 euros pour le bio GNV, 1,065 euros pour le GNV mixte.

Le fret régional. C'est donc une énergie qui apparaît sur le plan logistique plus adaptée au fret régional et aux dessertes locales, surtout avec un maillage de stations de distribution GNV-BioGNV en cours de développement, permettant de sécuriser l'approvisionnement des véhicules. La station s'intègre dans un ensemble de 20 stations GNV bio-GNV déjà ouvertes ou en projet dans les quatre départements bretons. La société Bretagne Mobilité GNV, émanation des quatre sociétés d'économie mixte des quatre syndicats départementaux d'énergie, en est à l'initiative.

Les transports en commun de Lorient Agglomération. Dans le cadre de la transition énergétique de sa flotte de bus, Lorient Agglomération se fixe pour objectif en 2030 que 80 % de ses 95 bus (71 standards et 28 articulés) circuleront au GNV. Les premiers bus GNV seront commandés courant 2021. Les 20 % restant utiliseront de l'hydrogène vert comme carburant. Il s'agit de concilier l'attrait du bio-GNV et la mise en œuvre de l'hydrogène sur les lignes les plus urbaines. Enfin, les études en cours pour la remotorisation du TransRade l'Ar Vag Tredan n'exclut pas l'hypothèse du GNV comme carburant.

600 camions possibles. Une étude de marché révèle un potentiel de 600 camions pouvant faire escale à la station de Caudan, implantée utilement à la croisée des axes de transport Nantes-Quimper (RN 166) et Lorient-Roscoff (D769). Sur la France, le cap des 5000 poids lourds au GNV en circulation a été dépassé en 2020, une augmentation de 43 % en un an et de 22 % pour les bus et autocars.

Règlementation durcie. Dans un contexte réglementaire qui va rendre l'accès aux villes plus difficile pour la traction diesel, le GNV est une alternative. Les collectivités ont déjà des obligations renforcées de remplacement de leurs flottes en véhicules propres : une cinquantaine par an sur l'agglomération de Lorient.

L'article 27 de la loi climat et résilience prévoit, d'autre part, d'étendre les zones à faible émission mobilité (ZFE-m) aux agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici le 31 décembre 2024. Cette mesure de circulation restreinte pour les véhicules les plus polluants ne concerne actuellement que les dix plus grosses agglomérations françaises.

La même loi prévoit de supprimer à l'horizon 2030 l'avantage fiscal dont bénéficie le gazole consommé par les poids lourds.

La station de Caudan est ouverte à tous publics et tous types de véhicules 24 h/24 7j/7, abonnement et carte bancaire.

Les travaux se sont déroulés de juillet 2020 à mi-janvier 2021 et ont été menés par les entreprises : Eurovia (Kervignac), pour le génie civil et les réseaux internes; Atlantique Génie Civil (Caudan) pour les bétons ; Mesure Process (filiale groupe MPH Energie) pour les appareils de compression, distribution, monétique ; les entreprises Bouygues Énergies Services et Breizh Forage pour le compte de GrDF pour le raccordement gaz et l'entreprise Sdel Atlantis pour l'alimentation électrique.

Contact Presse Lorient Agglo :

Mme Myriam Breton-Robin
Tél : 02 90 74 73 68 - 06 0119 30 08
Mél : mbretonrobin@agglo-lorient.fr

Contact Presse Morbihan Énergies :

Tél : 02 97 62 07 50
Mél : communication@morbihan-energies.fr